

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 6 (1893-1897)

Artikel: Un orientaliste jurassien : H.-J.-F. Parrat
Autor: Rolli, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Orientaliste jurassien (1)

H.-J.-F. PARRAT

I

C'est un phénomène intéressant à étudier que celui de la résurrection des études historiques dans les divers pays de l'Europe au début du XIX^e siècle. Partout on exhume avec avidité le passé pour en faire revivre la physionomie. Mais ce passé n'est pas seulement celui que révèlent les archives, les bibliothèques et les monuments. La notion même de l'histoire s'est indéfiniment agrandie, et par d'audacieuses investigations l'on cherche à arracher aux origines de la terre et de l'humanité quelques-uns de leurs secrets. A chaque nouveau coup de pioche dans ce champ de fouilles immense, des horizons nouveaux surgissent, qui remplissent les esprits d'un espoir et d'un enthousiasme juvéniles pour les recherches intellectuelles. De toutes parts les efforts se groupent pour accroître la somme des résultats acquis. Des sociétés scientifiques, littéraires, historiques se constituent, dont beaucoup prennent le nom significatif de Sociétés d'émulation. Le Jura bernois ne resta pas étranger à ce mouvement. La fondation de la *Société statistique des districts*

(1) Pour la rédaction de cette notice, j'ai consulté, outre les ouvrages et les manuscrits de Parrat, sa correspondance assez volumineuse, dont la bibliothèque de l'École cantonale de Porrentruy a eu l'occasion d'acquérir une notable partie, il y a quelque temps. Je dois aussi quelques notes sur le système étymologique de Parrat à l'obligeance de M. A. Perrochet, professeur d'hébreu et de linguistique comparée à l'Académie de Neuchâtel.

du Jura (1832), puis de la *Société jurassienne d'émulation* (1847), vint stimuler l'activité d'une phalange d'hommes distingués dont quelques-uns portèrent le renom de la patrie jurassienne bien au-delà de ses étroites limites. L'engouement pour les choses de l'esprit était alors si grand qu'il gagna même des gens dont la profession semblait devoir exclure de telles préoccupations. On vit — spectacle peu banal assurément — des commerçants, des industriels quitter le comptoir ou l'atelier pour aller discuter de questions littéraires, scientifiques ou économiques. Notre fin de siècle utilitariste spécialise tout à l'excès, au détriment de la culture générale de l'individu. Elle voit avec stupeur que l'on puisse, comme le négociant allemand Schliemann, associer aux préoccupations mercantiles l'amour de l'archéologie grecque. La chose excitait moins d'étonnement autrefois : c'est un négociant qui, dans le Jura, devint un orientaliste distingué et prétendit tenir tête un moment aux plus illustres noms de la science philologique.

Henri-Joseph-François Parrat naquit à Delémont, le 1^{er} avril 1791. Il fit de bonnes études au collège de sa ville natale, sous la direction du doyen Hennet, puis à l'Académie de Strasbourg. Bachelier à 21 ans, il fut nommé peu après professeur et bibliothécaire au collège de Porrentruy. Il n'y resta pas longtemps, de 1815 à 1818. Des circonstances de famille lui firent abandonner le professorat pour le commerce auquel il s'était initié par une série de voyages en France et en Angleterre. Il faut croire néanmoins qu'il ne délaissa pas complètement les travaux intellectuels, puisqu'en 1832, nous le voyons adhérer à la Société de statistique des districts du Jura, fondée par Thurmann, dont le nom était alors déjà connu et respecté. Voici quelques passages de la lettre (1) — intéressante à plus d'un titre — que Parrat écrivit à cette occasion à Thurmann, secrétaire provisoire de la société : « Il appartenait à l'ingénieur auteur de l'Essai sur les soulèvements jurassiques du Porrentruy, au premier géognoste de ce pays, de concevoir l'heureuse idée d'une Société telle que celle dont vous avez bien voulu me

(1) d'après un brouillon. La bibliothèque de l'École cantonale possède la copie ou le brouillon de la plupart des lettres écrites par Parrat.

communiquer le prospectus... Votre attachement à l'étude, vos travaux préliminaires, vos relations scientifiques, tout concourt à vous faciliter les moyens de réaliser un projet si beau et si honorable pour son auteur... Les travaux isolés et particuliers ne sont pas, à beaucoup près, aussi complets que ceux que l'on entreprend en commun... Sans parler de l'avantage moral que reçoit la Société de cette communication scientifique et amicale, il est indubitable que l'échange d'opinions divergentes sur une même matière, exprimées avec une bienveillance réciproque, ne peut manquer de faire jaillir des étincelles qui seraient restées latentes dans le cabinet, etc. » Cette lettre est l'expression fidèle du besoin qu'éprouvaient alors tous les esprits cultivés du Jura de s'unir en un effort commun pour faire progresser l'étude du pays natal, dans tous les domaines. Survinrent les événements politiques de 1834-36, qui fanèrent brutalement ces jeunes fleurs à peine écloses. Il faudra attendre jusqu'en 1847 la fondation de la Société jurassienne d'émulation. Les rapports de franche cordialité qui s'étaient établis à cette époque entre Thurmann et Parrat cessèrent brusquement pour faire place à une animosité sourde qui devait durer autant que leur vie. C'est qu'aussi ces deux hommes incarnaient deux conceptions politiques et éducatives diamétralement opposées, le premier subordonnant tout aux questions confessionnelles, le second religieux aussi, et profondément, mais convaincu qu'on peut l'être sans exaltation et ami des idées sagement progressistes. Pendant les conflits qui suivirent — dans le Jura — la proclamation des Articles de Baden, Parrat se posa en défenseur résolu des droits du clergé. L'*Observateur du Jura* et l'*Ami de la justice* contiennent plus d'un article signé de ses initiales. Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire de cette époque si mouvementée, et qui sema tant d'incúrables défiances et de profondes rancunes entre habitants d'une même patrie. Rappelons seulement que les fruits en furent pour le Jura la création d'une école normale mixte et la laïcisation du collège de Porrentruy. Parrat, qui était membre du conseil d'administration du collège protesta, dans une lettre adressée à l'avoyer et au Conseil exécutif, contre ces bouleversements contraires, disait-il, à l'Acte de réunion de 1815.

Nommé député au Grand Conseil, il fut un des signataires de la motion qui demandait d'établir au département de l'instruction publique une « section catholique » et une école normale catholique. L'effervescence finit cependant par se calmer, et Parrat reprit le cours de ses études. Une correspondance assez active qu'il entretenait à cette époque avec l'avocat Moschard, de Moutier, son futur collègue au Conseil exécutif, nous le montre s'occupant de géologie, de minéralogie, d'histoire naturelle. On lui doit plusieurs tableaux de classification (plantes, insectes, oiseaux), dont la disposition circulaire est très ingénieuse. En 1838, il publia une notice géologique : *Théorie des courants souterrains*. Poussé par un besoin de contradiction inhérent à sa nature, Parrat y rajoutait une hypothèse de Buffon. D'après lui, le relief jurassique devrait son origine, non pas à des soulèvements comme le prétendaient Elie de Beaumont et Thurmann, mais à de grands affaissements successifs dus à l'existence de courants souterrains. Un peu plus tard, Constant Prévost, en France, reprit, en la développant et en la précisant, l'idée de Parrat. Pour tous les deux, les dislocations du sol sont des effets complexes de retrait, de contraction, de plissement, de chutes, etc. « Mais rien (1) n'autorise à croire que ces divers accidents ont été produits par une cause agissant sous le sol, c'est-à-dire par une force soulevante. »

En 1742, Parrat donna sa démission de membre du Grand Conseil et tourna toute son activité du côté de la linguistique. Il était d'ailleurs admirablement préparé pour cela. Il lisait et écrivait le latin, le grec, l'hébreu même presque aussi bien que sa langue maternelle, avait approfondi le sanscrit et possédait plusieurs langues vivantes. Les vastes recherches qu'il poursuivit pendant plusieurs années l'amènèrent à formuler son principe fondamental : *l'espèce humaine étant une, les langues sont homophones*, c'est-à-dire que leurs éléments radicaux sont identiques, et la langue mère de toutes les autres est l'hébreu. L'hébreu ou, plus exactement, le chaldéen, (2)

(1) Extrait de Prévost cité par Parrat dans une lettre à l'avocat Moschard.

(2) Le terme est impropre et a été remplacé par celui d'araméen, seul en usage aujourd'hui pour désigner le dialecte sémitique parlé en Mésopotamie.

le dialecte d'Abraham, est apparenté d'une part à l'ancienne langue des pharaons, celle que nous a révélée le déchiffrement des hiéroglyphes, d'autre part au sanscrit et aux autres idiomes indo-européens. Partant de cette idée, Parrat prétendit donner une nouvelle traduction des hiéroglyphes égyptiens au moyen du chaldéen. « Le copte auquel on a recouru jusqu'ici, dit-il, dans un de ses ouvrages, ne peut donner de bons résultats, parce que c'est une langue altérée, formée elle-même d'un mélange de racines grecques et sémitiques. Il est préférable d'employer l'hébreu qui est beaucoup plus rapproché de l'ancienne langue égyptienne que le copte. » Parrat appliqua sa méthode dès 1851 dans une *Traduction chaldaïque latine et française de l'inscription hiéroglyphique du grand cercle du zodiaque de Denderah*. Ce n'est qu'une feuille autographiée chez Victor Michel à Porrentruy. La même année, il donnait l'interprétation en hébreu et en latin de l'*Inscription de la pierre de Rosette* et publiait à Paris les *Principes d'étymologie naturelle basés sur les origines des langues sémitico-sanscrites*. Les traductions de Parrat eurent un certain retentissement. Plusieurs parurent dans la *Revue suisse* et l'auteur vit son nom associé à ceux des égyptologues allemands Seyffarth et Uhlemann. En 1852, il fut même reçu membre de la Société orientale d'Allemagne.

Cependant le savant, chez notre orientaliste, restait doublé d'un homme de parti. Il était tenace dans ses rancunes et à deux reprises il déclina l'invitation d'adhérer à la Société jurassienne d'émulation, nouvellement fondée. Celle-ci avait repris — en l'élargissant — le programme de travail de 1832. Elle groupait sous son drapeau une élite d'hommes de bonne volonté qui cherchaient — en dehors des questions de partis et de confessions — un terrain neutre, une région sereine où l'on pût fraternellement cultiver les travaux de l'esprit et l'amour du sol natal. Cela ne faisait, paraît-il, pas l'affaire de Parrat, qui préféra s'isoler dans ses recherches. D'ailleurs, la politique ne tarda pas à le ressaisir : il accepta un nouveau mandat de député au Grand Conseil. Le régime conservateur de 1850 se dessinait à l'horizon. Parrat, qui était considéré comme l'homme de confiance des catholiques jurassiens, se vit élire au Conseil exécu-

tif en mai 1852, en remplacement de Elsæsser, démissionnaire. Il y arrivait avec tout un plan de réformes en poche, et c'est probablement l'espoir de faire prévaloir ses idées à Berne qui décida le protestataire de 1836 à accepter son élection. Dès 1851 il avait fait paraître dans la *Patrie* un série d'articles où il s'efforçait de démontrer la nécessité d'une instruction franchement confessionnelle. En 1852, il publia dans l'*Indépendance suisse*, organe français du parti conservateur à Berne, un *Exposé des motifs touchant la réorganisation de l'instruction publique dans la partie catholique du Jura bernois*. En même temps, il faisait organiser un vaste pétitionnement dans les districts catholiques du Jura pour appuyer ses vues. L'Exposé des motifs souleva de violentes polémiques. Ce n'était rien moins que le retour à l'état de choses antérieur à 1836. Parrat y proposait la suppression de l'école normale de Porrentruy, sous prétexte qu'elle coûtait trop cher à l'Etat et qu'étant mixte, elle ne satisfaisait aux besoins ni des catholiques ni des protestants. Il y suppléait par des cours pédagogiques préparatoires, donnés tous les trois ans au collège de Porrentruy et par un stage d'un ou deux semestres dans une des écoles primaires du Jura. L'Etat devait accorder des bourses aux élèves instituteurs pour leur permettre de faire leurs études au collège. Ce dernier établissement lui-même devait subir d'assez importantes transformations. En octobre 1836, sous l'influence des événements politiques, les professeurs ecclésiastiques avaient été remplacés par des laïques. Parrat voulait rendre au clergé la direction des études. (1) Ses idées devaient trouver peu d'écho à Berne, même sous le régime conservateur : on revient malaisément de quinze années en arrière. Ses collègues du Conseil exécutif, tout en partageant secrètement ses vues, évitaient de s'engager à fond. Ils trouvaient Parrat trop peu « opportuniste » et lui faisaient à ce sujet d'amicales remontrances : « Vous me permettez, lui écrivait Blöesch, un peu plus tard, une observa-

(1) L'article 3 du projet primitif de réorganisation, dont la bibliothèque de l'Ecole cantonale possède l'original, écrit de la main de Parrat, dit textuellement : La place de principal recteur du collège sera remplie par un ecclésiastique catholique. Celles de professeurs seront occupées tant par des ecclésiastiques que par des laïques catholiques.

tion que j'ai souvent faite, et toujours en vain, pour justifier la divergence de mon appréciation pratique de certaines questions. Vous aviez surtout en vue un district, et moi le canton. Vous pensiez donc avoir raison et moi aussi, et le véritable point de vue devait être, me semblait-il, de concilier ces deux manières de voir. » C'est ce qui eut lieu, en effet. Parrat et les catholiques obtinrent une demi-satisfaction. Un rapport présenté en août 1853 au Conseil exécutif par le pasteur Bandelier, nouveau directeur du département de l'Instruction publique, concluait à la création d'une école normale *catholique* pour le Jura. Quant aux élèves-instituteurs des districts protestants, l'Etat devait pourvoir à leur instruction soit au moyen de bourses, soit de quelque autre manière. Ces concessions furent jugées insuffisantes par Parrat qui, incapable de transiger, donna sa démission. Il avait été au Conseil exécutif un peu plus d'une année, (mai 1852 à octobre 1853). Trois ans plus tard, l'école normale était rétablie dans son intégrité et l'antique collège de Porrentruy faisait place à une école cantonale mixte. C'était la ruine définitive des idées chères à Parrat. Les dernières lignes d'une lettre écrite à l'abbé Vautrey, en 1856, en sont l'écho résigné : « On parle de l'intervention de Monseigneur. (1) C'est la dernière ressource. Autrement nous sommes complètement embernés, germanisés et tout près d'être au moins à moitié protestantisés. »

Désabusé de la politique, Parrat consacra dès lors tout son temps à ses chères études — qu'il poursuivit sans interruption presque jusqu'à la veille de sa mort — et à l'éducation de sa nombreuse famille. Il avait perdu deux ans auparavant sa seconde femme, et était resté veuf à l'âge de 61 ans avec douze enfants. (2) De 1854 à 1857, il publia successivement le *Philologus chaldaicus*, où il examinait les mots d'origine égyptienne qu'on trouve chez les auteurs grecs et latins et tentait de les rapprocher d'une racine sémitique ; le *Novum specimen* (quo probatur linguarum indo-europæarum origo semitica), confirmation des théories émises dans les Principes d'étymologie naturelle ; *les 36,000 ans de Manethon*,

(1) L'évêque de Bâle.

(2) Il en avait eu 19 de deux lits.

suivis d'un tableau des concondances synchroniques des rois d'Égypte et des Hébreux ; enfin le Nouveau système de traduction des hiéroglyphes égyptiens, au moyen de la langue chaldéenne, avec l'explication des signes. Ce dernier ouvrage contient un aperçu des principaux signes hiéroglyphiques qui, dans la grammaire de Champollion, servent à figurer les particularités de la flexion, ainsi que les pronoms, les déterminatifs et les mots invariables. Pour le reste, Parrat ne veut rien changer à la méthode de déchiffrement établie sur des bases si solides par l'illustre savant français. Son innovation consiste, comme nous l'avons dit plus haut, à substituer le chaldéen au copte employé jusqu'alors pour transcrire phonétiquement cette suite de dessins idéographiques. La langue parlée par les pharaons aurait donc été l'hébreu ou un idiome approchant.

A côté de ces divers travaux, Parrat entretenait une correspondance active avec de nombreux égyptologues et hébraïsants, dont quelques-uns n'étaient pas loin d'incliner à ses idées. C'étaient le professeur Zundel, de Berne, Lauth, de Munich, Paul Marzolo, de Pise, Félix Bovet, de Neuchâtel, l'aimable auteur du *Voyage en Terre sainte*. D'autres, tout en admirant la hardiesse de ses vues, ne pouvaient s'empêcher parfois de lui crier casse-cou. Le théologien et philologue W. Neumann, professeur à Lausanne, puis à l'Académie de Neuchâtel, lui écrivait avec la rondeur dont il était coutumier : « Que de choses intéressantes, que d'observations nouvelles vous proposez ! Et si vous paraissez vous aventurer « dans des voies sans issue, » combien les résultats de vos recherches sur la communauté des langues méritent une attention sérieuse, un examen critique... Il va sans dire que, plus on poussera loin les véritables études des langues sémitiques et ariennes, plus l'unité en sortira, et nous devons être heureux de chaque essai qui nous fait entrevoir cette unité. » Les travaux de Parrat donnaient satisfaction à ce petit groupe de linguistes qui, voulant accorder trop rigoureusement leur science avec leur foi, croyaient retrouver l'hébreu sous toutes les autres langues et ramenaient à des racines hébraïques tout ce qu'on ne pouvait pas expliquer. Malgré les critiques du grand Leibniz, l'idée restait vivace : « Peut-être

avez-vous, dans le cours de vos études », écrivait à Parrat, en 1865, le Neuchâtelois Fr. de Rougement, l'auteur du *Peuple primitif*, « porté une fois ou l'autre votre attention sur nos patois. Je me souviens qu'il y a trente ans, un Vaudois, qui est mort depuis longtemps, m'avait cité une vingtaine de mots patois qui étaient hébreux. Je ne les ai malheureusement pas notés et ils se sont évanouis de ma mémoire. Je me rappelle seulement que le nom du sapin était du nombre. Que pensez-vous de la possibilité de retrouver de l'hébreu dans les termes de notre patois qui ne sont décidément ni celtes, ni latins, ni germains ? »

Parmi les admirateurs sans réserve de notre orientaliste, il faut mentionner l'helléniste de Sinner, André Janin et Henri de May. Le premier est celui qui, se sentant vieillir et à bout de ressources, offrit au Conseil fédéral sa riche bibliothèque, à la condition d'être nommé bibliothécaire en chef avec des appointements suffisants pour vivre. On lui répondit — Franscini, sauf erreur — qu'il y avait là trop de grec pour le Conseil fédéral. De Sinner mit Parrat en relations avec l'érudit et modeste chapelain Jacob Mathys, de Thalwyll, près de Stanz. Ce Mathys était une manière de prodige qui, malgré ses infirmités et sa situation extrêmement précaire, parvint à s'assimiler tant bien que mal une dizaine de langues, parmi lesquelles l'hébreu, l'arabe, le sanscrit et le chinois. Parrat trouva en lui un précieux collaborateur. André Janin était professeur de grammaire générale et de linguistique au gymnase Naville à Genève. Autour de divers mémoires et traductions, membre de la Société asiatique de France, il lisait sa bible en hébreu et se distinguait par un spiritualisme exalté. Ses lettres, dont quelques-unes sont des dithyrambes en l'honneur de Parrat, sont émaillées de ces expressions bibliques qu'on a pittoresquement dénommées le patois de Chanaan. — Quant au patricien bernois Henri de May, il occupait ses loisirs à philosopher. Il est l'auteur d'une *Histoire de la création* dans laquelle on trouve cette curieuse paraphrase du premier verset de la Genèse : « Dieu créa le commencement des cieux et de la terre, et le commencement de la terre et des cieux était tohu-va-bohu. » (C'est le mot hébreu lui-même, « vide, sans forme », origine

de notre expression *tohu-bohu*). Il avait un système de traduction assez original qu'il esquisse dans une lettre Parrat, comme suit : « Sans connaissance de la langue hébraïque, je me suis néanmoins permis, en plusieurs endroits, de changer la traduction existante, parce qu'elle était contraire à la logique des faits que l'auteur sacré raconte. » On ne saurait montrer plus de désinvolture à l'égard du texte révélé ! Son système philosophique offre une assez grande analogie avec la monadologie de Leibniz et l'atomisme spiritualiste de certains savants modernes. Il distingue dans l'univers trois classes d'éléments ou *archées* : la matière, les forces, les vies, et quatre règnes superposés : éthérique, minéral, végétal, animal. Dans le monde organique, chaque cellule est en même temps une monade, c'est-à-dire une individualité douée d'une âme particulière et périssable. L'homme est, comme les animaux, composé de « milliers de billions d'âmes mortelles », mais il a de plus un esprit immortel. De même, l'humanité forme un corps spirituel organique, dont les éléments sont les esprits et dont l'âme spirituelle est le Christ. Si nous nous sommes attardé quelques instants à l'ouvrage peu connu de de May, c'est pour montrer quelle était — dans ce petit cénacle où les protestants coudoyaient les catholiques — la force des préoccupations spiritualistes et religieuses. Tous ces hommes croyaient avoir une mission, celle de combattre l'imputation de scepticisme que l'on adressait à la science et de montrer qu'elle pouvait servir, au contraire, de marchepied à la foi. « Je vais publier, écrit quelque part H. de May, une vingtaine de thèses où j'attaquerai les sciences naturelles existantes comme étant aveuglées par des idées préconçues et ne voulant pas voir les choses comme elles le sont réellement. Elles ont fouillé la terre dans tous les sens sans rechercher la pensée de son auteur, semblables à un bœuf qui dévore un livre (!) sans penser aux idées qu'il contenait. »

Malgré ces témoignages de sympathie — dont quelques-uns autorisés — Parrat fut généralement traité d'extravagant et connut tous les déboires des auteurs qui gardent leurs ouvrages en portefeuille. Il avait adressé ses opuscules à un certain nombre de sommités philologiques en Allemagne et en France. Les savants sont

généralement peu charitables pour les idées qu'ils n'ont pas trouvées eux-mêmes. Parrat en fit l'expérience. D'ailleurs, pouvait-il venir quelque chose de bon de Porrentruy ? La plupart du temps, on ne se donna même pas la peine de répondre. La Société orientale d'Allemagne elle-même fut pour lui une marâtre. Non seulement elle refusa d'accueillir ses communications, sauf une, — ce qui obligea Parrat à autographier la plupart de ses travaux sur les hiéroglyphes, — mais elle fit un compte-rendu peu bienveillant des Principes d'étymologie naturelle. A Paris, plusieurs amis de notre linguiste, entre autres l'abbé Vautrey et François Lachat, le frère de l'évêque de Bâle et l'auteur d'une excellente édition des œuvres de Bossuet, s'employèrent activement à faire connaître ses écrits. Mais tout semblait conspirer contre lui. Ici un libraire, et non des moindres, oubliait d'exposer à sa devanture les ouvrages qu'il s'était engagé à mettre en vente ; un autre ne savait ce qu'étaient devenus les 287 exemplaires qu'on lui avait confiés en dépôt ; ailleurs des comptes-rendus destinés aux journaux s'égarèrent dans les bureaux de la rédaction. Les savants français ne lui faisaient pas meilleur accueil que leurs collègues allemands, seulement ils étaient plus polis. Voici en quels termes un des égyptologues les plus distingués de notre époque, le vicomte de Rougé, apprécie, dans une lettre à l'abbé Vautrey, les travaux de Parrat : « Les rapports des langues sanscrite et sémitique ont déjà occasionné de nombreuses recherches et donné des résultats curieux. Ce ne sera qu'un examen attentif et prolongé qui nous apprendra ce que M. Parrat pourra avoir apporté de neuf à la science sur ce sujet. Pour ce qui est de son Inscription de Rosette, je puis vous répondre qu'il est complètement dans le faux, depuis le premier mot jusqu'au dernier. Il retombe dans l'ancienne ornière des étymologistes qui, avec de l'hébreu, expliquaient à leur gré toutes les langues. On n'a rien fondé et on ne fondera jamais rien en procédant ainsi ; ce n'est que l'étude patiente des mots dans toutes les situations où on les rencontre qui conduit à des déchiffrements sérieux, comme l'ont fait Champollion pour l'Égypte et Burnouf pour la Perse. Il ne faut pas sortir de cette voie,

qui est longue et difficile, mais qui conduit avec sûreté au but désiré. »

Parrat faillit cependant rencontrer une fois le succès ; c'est lorsqu'il s'avisa d'appliquer à l'enseignement ses vastes connaissances et son esprit de système. En 1855 il avait composé des *Tables arithmotéliques*. (1) En 1858 il fit paraître la *Stoichiophonie* (2) ou *Langue simplifiée*. Il s'inspirait dans cet opuscule d'un mot bien connu de Leibniz : « S'il n'y avait qu'une langue dans le monde, la race humaine y gagnerait le tiers de sa vie, en considération du temps que lui fait perdre aujourd'hui l'étude des langues. » C'était donc un essai — après tant d'autres — de langue universelle. Leibniz avait posé le problème avec la rigueur d'un logicien : « Séparer ou choisir les idées simples et les exprimer par des mots ; les idées simples serviront à déterminer et à former toutes les autres, car elles sont la matière de toute langue. » Il y a plus. La création nouvelle devait être, en même temps qu'un moyen de communication universel, un instrument plus parfait pour la pensée : les mots y devenaient pour ainsi dire des formules, des définitions aussi exactes que possible. La langue universelle devait donc être, dans la pensée du grand philosophe, une langue *simplifiée*, car partout la logique y était substituée aux caprices de l'usage et du hasard. C'est pour n'avoir pas compris ce principe que nombre de savants avaient échoué dans leur tentative de résoudre le problème. Parrat, lui, voulut faire véritablement une langue simplifiée. A cet effet, il choisit 250 éléments radicaux (dont 150 racines verbales) tirés essentiellement du sanscrit, et prétendit avec cela former tous les mots usuels par les moyens propres aux langues agglutinantes. Procédant logiquement dans l'expression des pensées, il allait du simple au composé, du genre à l'espèce. Un exemple fera mieux comprendre la méthode de Parrat. Supposons qu'il s'agisse de traduire en langue simplifiée le mot *anguille*. On détermine d'abord l'idée générique, poisson, que l'on exprime au moyen de l'élément *nê*, nager, accru du suffixe participial *to* : *neto*, le nageant. Puis on précise.

(1) Voir la note à la fin de l'article.

(2) De *Stoicheion*, élément et de *phôné*, voix, son, langage.

Ce qui distingue l'anguille des autres poissons, c'est qu'elle est longue et mince. On ajoutera donc à *neto* un nouvel élément *eg* (l'élément principal est toujours le dernier), et l'on aura l'idée complexe *egneto*, anguille. La science trouverait peut-être à redire à l'exactitude de ces définitions, suffisantes pour les besoins du langage usuel. Le fils d'un correspondant de Parrat en voulait à la langue simplifiée de n'être point assez rigoureuse pour lui permettre de classer ses papillons et les oiseaux qu'il voyait de sa fenêtre. Le reproche est fondé. Néanmoins, en dépit de la part qu'un tel système laisse à l'arbitraire, on ne peut lui méconnaître un certain caractère séduisant de logique et de simplicité. Malgré son titre rébarbatif (Stœchiophonie), l'ouvrage de Parrat obtint quelque succès. Il fut réédité en 1861 et traduit en allemand par le chapelain Mathys. François Lachat, qui entreprit de le faire connaître à Paris, avait donné à l'auteur un excellent conseil, celui de faire disparaître de la couverture le mot Stœchiophonie « qui effrayait le public », et d'y substituer le titre suivant : *Langue universelle et simplifiée*, méthodiquement formée de 250 racines primitives, facilitant, selon le vœu de Leibniz, les procédés de la dialectique, et pouvant servir d'écriture chiffrée et de moyen de correspondance entre les habitants de tous les pays. Parrat tenait à ses racines grecques. Il conserva Stœchiophonie et le livre ne fut pas lu.

Les années, loin de ralentir l'activité de notre philologue, semblaient lui apporter de nouvelles forces. En 1864 parut l'*Introduction à l'homophonie des langues sémitique, sanscrite, grecque, latine, française et allemande*. Parrat avait alors 73 ans. Certains linguistes, tels que Chavée et l'illustre Renan prétendaient démontrer à cette époque l'irréductibilité fondamentale des langues sémitiques et du sanscrit. Dans la pensée du premier, cette irréductibilité détruisait du même coup la croyance en l'unité de l'espèce humaine. Devant cette audacieuse attaque, le vieux lutteur, blessé dans ses plus chères convictions, reprend les armes. Il multiplie les tableaux comparatifs et accumule les racines ingénieusement rapprochées. Tout en admirant l'intrépidité avec laquelle il décompose les mots jusque dans leurs derniers éléments, attribuant à telle consonne ou à telle voyelle

une signification et un rôle le plus souvent arbitraires, on reste incrédule devant toute cette fantasmagorie étymologique où, suivant le mot de Voltaire, les voyelles ne comptent pour rien, et les consonnes pour peu de choses.

L'Introduction devait être suivie de l'*Homophonie des langues*. Cet ouvrage — le couronnement de l'édifice — aurait compris deux parties, une monographie hébréo-sanscrite et un dictionnaire. Mais la maladie vint faire tomber la plume de la main de l'infatigable écrivain qui mourut emporté par la fièvre typhoïde le 8 avril 1866. Sa mort passa presque inaperçue au milieu de l'effervescence qu'excitait la question des chemins de fer jurassiens, et pourtant l'étendue et la variété de ses connaissances, son originalité, la droiture de son caractère eussent mérité mieux que cette indifférence et cet oubli.

II

Parrat apparaît de prime abord comme un esprit curieux et « combattif », ennemi des sentiers battus et avide d'avoir des informations sur tout. Dans les débuts de sa carrière mouvementée, il est tour à tour professeur, négociant, journaliste, géologue, naturaliste. En tous ces domaines il pousse des reconnaissances plus ou moins aventureuses sans jamais y demeurer. En 1845 enfin il a trouvé sa voie, la linguistique.

Il est désormais fixé, et d'autant plus durablement qu'il croit avoir une mission à remplir. Parrat, en effet, n'est pas seulement un érudit, c'est aussi et avant tout un homme qui combat pour sa foi et qui subordonne tout à ses convictions religieuses, même ses théories scientifiques. Nous avons esquissé rapidement son rôle politique. Il n'entre pas dans le cadre de cette notice d'y insister. Ce rôle a d'ailleurs été, il faut le reconnaître, assez effacé. Parrat n'avait pas le tempérament d'un politique. Ce n'était pas l'homme des demi-mesures, des marchandages et des compromis. C'était un caractère fougueux, tout d'une pièce. N'ayant pas obtenu au Conseil exécutif pour son parti les concessions qu'il jugeait légitimes, il se retira. On lui a reproché le ton passionné de ses polémiques, mais c'est là un mal endémique dans le Jura. D'ailleurs il eut toujours la loyauté de signer ses

articles, et cette franchise — dans une époque troublée où l'anonymat protégeait trop souvent les plus odieuses attaques — lui concilia toujours le respect même de ses adversaires. Au reste, il n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas déposé avec une secrète satisfaction le fardeau encombrant dont ses amis politiques avaient chargé ses épaules. Il parvenait plus aisément à déchiffrer les hiéroglyphes qu'à débrouiller les intrigues des coulisses parlementaires. La dernière période de sa vie fut consacrée exclusivement à ses travaux philologiques, et il transporta dans ce domaine le besoin d'originalité et la vivacité de discussion qui étaient le fond même de sa nature.

Nous n'avons ici ni le temps ni surtout la compétence voulue pour apprécier comme elles le mériteraient les théories de Parrat. Nous pouvons essayer, du moins, de caractériser sa méthode et de montrer combien elle était défectueuse et surannée, même pour son temps. Il est juste d'ajouter que vers 1850 un facteur essentiel de la science du langage, la phonétique, manquait encore d'une base rationnelle. Elle ne reposait point sur une étude approfondie de la physiologie des organes de la voix et des langues en général. De là tant d'étymologies fantaisistes chez les savants de l'époque. Des rapprochements semblables à ceux qu'a tentés Parrat n'ont de valeur qu'à deux conditions :

1° Ils doivent partir de principes phonétiques solides, contrôlés et confirmés par la phonétique générale, aussi bien que par la phonétique particulière au groupe de langues qu'on étudie.

2° Ils doivent être faits entre les langues-mères des deux familles que l'on compare, et non pas entre langues de deuxième ou de troisième génération.

On chercherait vainement tout cela chez Parrat qui d'ailleurs, fait table rase de la conception si simple et si naturelle de l'évolution des langues et rejette comme artificielle leur classification en familles : « Comme il n'existe qu'un seul organe vocal, dit-il dans ses *Principes d'étymologie naturelle*, (1) il n'existe de même qu'une seule langue, modifiée de plus de deux mille manières par des grammaires différentes. » Et ailleurs (2) : « Je

(1) Page 7.

(2) Page 46.

pense être sur la voie du véritable système étymologique... Plus il faut d'explications pour arriver par différentes langues à l'étymologie d'un mot, moins elle est bonne. Il faut qu'au premier coup d'œil, les deux mots comparés soient reconnus pour *équivalents logophoniques*, logiques et phoniques; équivalents, tant pour le sens que pour le son, sans que l'on soit obligé d'y mettre de la bonne volonté; il faut, pour me permettre une expression triviale que la concordance saute aux yeux, autrement l'étymologie est mauvaise, et le devient presque ordinairement par la suppression, l'addition et la permutation arbitraire des lettres. » Nul doute que Parrat n'ait discerné dans les équivalents logophoniques la première condition de toute étymologie sérieuse; mais — outre qu'il est tombé trop souvent dans les errements phonétiques qu'il condamne — il a commis l'étrange méprise de croire que ce critère pouvait lui tenir lieu de toutes les autres explications, et notamment des explications historiques. Aussi les étymologies de Parrat sont-elles vite faites. Un mot d'une langue quelconque a toujours son équivalent en hébreu: il n'y a qu'à bien chercher et à décomposer le mot en éléments d'une façon convenable. Le rapprochement se fait directement, sans remonter aux langues-mères des deux idiomes. Pour le français, Parrat veut bien cependant passer par l'intermédiaire du sanscrit, mais le latin lui semble inutile.

Abri (1) = le sanscrit â + vari (couvrir, cacher) = l'hébreu *apher*, couverture.

Attabler = le sanscrit adhi (à, vers) + tu (se trouver) + bal (vivre) = se trouver [qqe part] pour vivre.

Annoter = anu (après) + ni (de, sous) + dha (poser, placer).

Aggraver = agh (faire du mal) + gurv (s'efforcer).

Arrondir = ari (intensif) + râdh (faire, achever), etc.

(1) Sur l'étymologie de ce mot, voir un article curieux de Parrat dans le journal *Le Jura* du 6 septembre 1860. C'est la reproduction d'une lettre que la revue de Larousse, « l'École normale », avait refusé d'insérer « parce qu'elle n'était pas claire, et qu'elle était littéralement criblée d'un mot sanscrit et d'un mot hébreu. » Parrat a eu soin de laisser ces mots en blanc dans la notice du *Jura*, « afin de ne pas épouvanter les lecteurs. »

On remarquera que les quatre derniers mots — dont Parrat ne donne que les équivalents sanscrits — sont composés avec le préfixe latin *ad*. Ce préfixe, Parrat le traite de quatre façons différentes, faute de vouloir suivre le sillon lumineux et fécond qu'avaient tracé déjà à cette époque Frédéric Dietz et ses disciples dans leurs belles études sur les langues romanes.

Même arbitraire dans les rapprochements hébræo-sanscrits. Ainsi le mot sanscrit *aritch* (aller, s'avancer) reparaîtrait en hébreu sous la forme *rôsh* ou *resh* (la tête). La chose n'est pas impossible en soi. Néanmoins on conviendra qu'il faut — en l'absence de tout idiome formant la transition entre les deux grandes familles et de documents écrits montrant les acceptions, les « étapes » successives de ces mots — beaucoup de bonne volonté pour passer de « tête » à « aller ». De même le mot hébreu *meah* (cent) se retrouve en sanscrit, d'après Parrat, dans la racine *mah*, s'accroître ; le mot hébreu *go*, lieu, siège = *gaî*, vallée ; *thôou* (vide) = *tuh*, tourmenter, etc. Ces quelques exemples suffiront, je pense, à caractériser la méthode de Parrat. Presque partout c'est l'affirmation substituée à la preuve, l'à priori aux patientes investigations de la science. Nous voilà loin des chercheurs qui, considérant le langage, non pas comme l'œuvre arbitraire des grammairiens — ainsi que le veut Parrat —, mais comme un produit de l'organisme humain, l'étudient à la lumière de l'histoire et avec les procédés rigoureux de la micrographie biologique. Ils s'appliquent à délimiter leur sujet, s'attachent à l'étude d'une seule des grandes familles qui se partagent la surface de notre globe, démêlent avec sagacité la filiation des sens et des formes d'un dialecte, d'un idiome à l'autre, et reconstituent ainsi le mot primitif, l'archétype de la langue mère avec un degré de probabilité qui équivaut souvent à une certitude. Et lorsque, arrivés sur les confins de leur domaine, ils se hasardent à chercher des affinités entre les familles elles-mêmes, quel redoublement de circonspection ! Craignant d'être induits en erreur par des analogies fortuites, ils s'abstiennent le plus souvent de conclure, en constatant les profondes différences constitutives qui séparent les groupes linguistiques même les plus rapprochés.

Est-ce à dire que tout soit à rejeter dans l'œuvre de l'orientaliste jurassien ? Nous sommes loin de le prétendre. Ce franc-tireur de la linguistique a eu, à ses heures, des intuitions de génie. Dans certains de ses rapprochements aventureux il a montré le chemin à la science. Il est hors de doute aujourd'hui que des affinités existent entre les idiomes sémito-chamitiques. (1) Elles ne sont pas toutefois assez fortes pour que l'on puisse identifier la langue des Pharaons avec l'hébreu de l'ancien Testament, et Parrat n'a été suivi par personne dans sa tentative de traduire les hiéroglyphes égyptiens au moyen du chaldéen. D'autre part, c'est encore le rêve constant de la science de trouver entre Aryens et Sémites les preuves certaines d'une parenté que semblent déceler, non-seulement le procédé linguistique fondamental qui leur est commun et qui les distingue profondément des autres familles, — la flexion — mais encore l'indéniable conformité de leur structure anthropologique. Les travaux de Parrat, comme ceux de ses prédécesseurs, Gesenius, Furst, Delitsch, ont eu ce mérite d'attirer notre attention sur les analogies logophoniques curieuses qui existent entre certaines racines hébréo-sanscrites, en dehors des onomatopées. Ces analogies ne sont sans doute pas toutes l'effet du hasard. Il est donc prématuré, dans l'état actuel de nos connaissances, de conclure à l'irréductibilité absolue des deux grandes familles. La tentative sera reprise un jour ou l'autre avec plus de rigueur scientifique, et — qui sait ? — de succès, si l'on parvient à reconstituer dans ses grandes lignes la langue sémitique mère. A ce point de vue, il est resté quelque chose de l'œuvre de Parrat, auquel il n'a manqué peut-être, pour arriver à la célébrité, qu'une position officielle dans une grande capitale. On eût alors accordé plus d'attention à ses idées. Lui-même, au contact des autres, eût fini par modifier ses procédés de recherche et rendu de précieux

(1) « La langue sémitique primitive et l'ancienne langue des hiéroglyphes nous paraissent comme les deux branches maitressees du même tronc », dit notamment M. Spiro, professeur d'arabe et d'hébreu à l'Université de Lausanne, dans un intéressant article de la Revue de théologie et de philosophie (les *Origines des langues sémitiques*. Leçon d'introduction à son cours sur les langues sémitiques comparées. Semestre d'hiver 1896-1897),

services à la linguistique par l'originalité de ses vues et l'étonnante facilité avec laquelle il s'assimilait les connaissances les plus diverses. Sa vie offre, dans notre coin de pays trop souvent ignoré de ses voisins, le noble exemple d'un labeur intellectuel considérable et sincère, œuvre de foi, consacrée tout entière à la défense d'une grande idée : *l'unité de l'espèce humaine*.

P. ROLLI,
Professeur à l'Ecole cantonale
de Porrentruy.



Remarques sur les tables arithmotéliques de Parrat

D'après la classification adoptée par M. d'Ocagne, dans son récent ouvrage, « Le calcul simplifié » les divers modes de simplification imaginés pour le calcul numérique peuvent se ranger dans les cinq groupes suivants :

- 1^o Les instruments et les machines arithmétiques ;
- 2^o Les instruments logarithmiques ;
- 3^o Les tracés graphiques ;
- 4^o Les tables numériques ou barèmes ;
- 5^o Les tables graphiques ou abaqués.

Les instruments arithmétiques sont les appareils qui permettent d'opérer manuellement les calculs de l'arithmétique sans le secours d'aucun mécanisme, ressorts, cames, excentriques, etc.

De tels instruments ont été créés dès la plus haute antiquité et chez tous les peuples : on peut, en effet, y rattacher les anciens abaqués, le Souan-pan des Chinois, etc., dont on trouve une si intéressante description dans les beaux ouvrages d'Edouard Lucas « Récréations mathématiques. »

C'est aussi dans cette catégorie, entre les réglottes de Néper et celles de Genaille, le célèbre auteur d'un grand